

**Travaux d'entretien et de grosses réparations dans les bâtiments communaux -  
Marché pour l'année 1999 reconductible pour l'année 2000 - Lancement  
de la procédure d'appel d'offres**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Les travaux d'entretien et de grosses réparations à réaliser, en 1999, sur les bâtiments et propriétés appartenant à la Ville de Besançon font l'objet de marchés fractionnés à «bons de commande».

Ces marchés, passés sous forme d'appel d'offres, conclus pour une durée d'un an, sont reconductibles une fois par accord tacite.

Un programme de travaux sera établi pour chaque secteur d'activités en fonction des crédits qui seront inscrits, pour 1999, au Budget Primitif des services techniques.

Les bons de commandes seront passés au fur et à mesure des besoins, dans le cadre des montants prévus pour chaque marché :

		<b>Montant minimum annuel</b>	<b>Montant maximum annuel</b>
Lot 1	VRD - Maçonnerie - Carrelage - Faïence	200 000 F	800 000 F
Lot 2	VRD - Maçonnerie - Carrelage - Faïence	200 000 F	800 000 F
Lot 3	Couverture - Zinguerie	100 000 F	400 000 F
Lot 4	Serrurerie - Métallerie	150 000 F	600 000 F
Lot 5	Peinture - Cloisons - Doublages	200 000 F	800 000 F
Lot 6	Peinture - Cloisons - Doublages	200 000 F	800 000 F
Lot 7	Revêtement de sols	100 000 F	400 000 F
Lot 8	Faux plafonds	200 000 F	800 000 F
Lot 9	Rideaux occultations intérieures	30 000 F	150 000 F

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés à intervenir après ainsi que le (ou les) ordres(s) de service ou le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.*